

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

LODEVIL

2. Composition qualitative et quantitative

Glucose anhydre	10,80 mg
Acétate de sodium	4,08 mg
Bicarbonate de sodium	4,20 mg
Chlorure de sodium	3,51 mg
Chlorure de potassium	0,45 mg
Chlorure de magnésium	0,20 mg

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218)	0,80 mg
Parahydroxybenzoate de propyle (E216)	0,20 mg

Excipient QSP 1 ml

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Solution pour perfusion.

4.1. Espèces cibles

Bovins (veaux).

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les veaux:

- Traitement symptomatique de la déshydratation accompagnant les affections gastro-intestinales.

4.3. Contre-indications

Les contre-indications sont celles de la fluidothérapie.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux principes actifs ou à l'un des excipients.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Une attention particulière est requise en cas d'insuffisance cardiaque décompensée, d'oedème pulmonaire ou d'insuffisance rénale.

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

La solution doit idéalement être réchauffée à 37°C afin d'éviter l'hypothermie.

Le volume et la vitesse de perfusion doivent être adaptés à l'état clinique de chaque animal.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Une perfusion trop rapide peut engendrer un oedème pulmonaire.

Le bicarbonate de sodium peut être responsable d'un arrêt respiratoire via une alcalose métabolique provoquant une acidose paradoxale du système nerveux central.

Le chlorure de potassium peut potentialiser une arythmie associée au calcium et, administré en excès, il peut provoquer un arrêt cardiaque.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Sans objet.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune.

4.9. Posologie et voie d'administration

Voie intraveineuse lente.

Chez le veau :

1 à 2 litres par perfusion.

La perfusion pourra être poursuivie ou renouvelée suivant les besoins jusqu'à disparition des signes de déshydratation.

En période de froid, il est recommandé de faire tiédir préalablement le flacon.

Le traitement doit normalement être poursuivi par une réhydratation orale.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

En présence de symptômes de surcharge, le traitement consiste à arrêter la perfusion et à administrer des agents diurétiques.

4.11. Temps d'attente

Viande et abats : zéro jour.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Solution d'électrolytes avec hydrates de carbone

Code ATC-vet : QB05BB02

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Les composants du médicament assurent un apport de nutriments et d'électrolytes destinés à corriger les symptômes liés aux affections diarrhéiques.

Le glucose, immédiatement disponible pour les entérocytes, assure un apport énergétique élevé et durable.

L'acétate, acide gras volatil, est métabolisé dans l'organisme et permet un apport retard d'énergie tout en combattant efficacement l'acidose.

L'acétate et le glucose assurent une absorption maximale d'eau et de sodium.

L'équilibre en électrolytes (sodium, potassium, magnésium) permet de compenser les pertes minérales dues à la diarrhée.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Non documentées.

6.1. Liste des excipients

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218)

Parahydroxybenzoate de propyle (E216)

Eau pour préparations injectables

6.2. Incompatibilités majeures

La compatibilité avec un autre médicament doit être vérifiée avant le mélange, afin d'éviter la formation d'un précipité, une turbidité ou un problème lié au pH.

6.3. Durée de conservation

2 ans.

Après ouverture : utiliser immédiatement et ne pas conserver.

6.4. Précautions particulières de conservation

Aucune.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon polypropylène.

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

VETOQUINOL

MAGNY VERNOIS

70200 LURE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/3830006 4/1982

Flacon de 1 l

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

22/01/1982 - 24/11/2011

10. Date de mise à jour du texte

24/11/2011.